

Le trafic de devises prend de l'ampleur

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4789 - Ven. 24 - Sam. 25 mai 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Arrestation de trois individus pour détention de psychotropes

Page 24

Réunion du gouvernement

Nouvelles mesures pour l'importation de lait et des céréales

Haftar à l'Elysée

Par Mohamed Habili

Si rien n'a filtré des discussions que Fayaz el-Serraj a eues avec le gouvernement algérien lors de son dernier passage à Alger, en revanche on sait ce que le président français a dit à Khalifa Haftar au cours de leur rencontre d'il y a trois jours à l'Elysée, et quelle a été la réponse de ce dernier. Emmanuel Macron a demandé à son hôte de prendre l'initiative d'une offre de dialogue avec le gouvernement dirigé par el-Serraj, du moment que c'est lui qui avait commencé les hostilités. Ce à quoi Haftar a répondu que l'heure n'était pas encore arrivée pour cela ; que lorsqu'elle viendrait il ne verrait pas d'inconvénient à ce que ce soit lui qui fasse le premier pas. Or ce n'est pas là tout ce qui a transpiré des échanges entre les deux hommes à cette occasion. Probablement sur une question de Macron, Haftar a dit quelque chose d'el-Serraj, qui en soi va dans le sens de la détente, à savoir qu'il ne le considère pas comme un ennemi mais comme un rival politique. Ses ennemis sont les milices qui ont la haute main sur Tripoli. C'est sur elles qu'il a lancé ses troupes non sur le gouvernement dirigé par el-Serraj. Le contraste est frappant entre ces paroles et la qualification faite par el-Serraj de Haftar à la fois comme agresseur et comme criminel de guerre.

Suite en page 3

14^e vendredi du mouvement populaire

Le rejet des élections, principal mot d'ordre

- Tizi Ouzou/La mobilisation reste intacte pour une deuxième République
- Béjaïa/Les Béjaouis plus déterminés que jamais [Lire page 2](#)



Ph/E. Soraya/J. A.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
 وزارة الثقافة والاعمال والفنون والتراث
 قصر المعارض ، فندق السوفيتال
 من 20 إلى 26 رمضان 1440 هـ
 الموافق لـ 25 إلى 31 ماي 2019 م

جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن ولأحياء التراث الإسلامي
 المسابقة الوطنية التشجيعية لصغار حفظ القرآن الكريم
 جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن الكريم وتجويده وتفسيره

14^e acte de l'insurrection populaire à Béjaïa
Les Béjaïois plus déterminés que jamais

IMPRESSONNANTE manifestation organisée hier à Béjaïa. Cela illustre on ne peut plus mieux que la dynamique populaire ne s'estompe pas et ne va pas s'arrêter sans atteindre son but suprême. La mobilisation est restée intacte après 14 vendredis, soit plus de trois mois après le 22 février, la première marche ayant eu lieu à Kherrata le 16 février. Malgré le jeûne et la chaleur, les Béjaïois étaient des dizaines de milliers de parcourir encore la rue de la Liberté pour réitérer leur intention d'aller jusqu'au bout, jusqu'au changement du régime politique et surtout dire non à la feuille de route du pouvoir qui veut organiser des élections avec les mêmes visages du régime qui a conduit le pays à la faillite sur tous les plans. Rien ne semble arrêter cette déferlante populaire. Les Béjaïois ont été une fois encore clairs, hier dans leurs revendications. Ils ont opposé un nié, sans équivoque, à la tenue de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, plaçant en faveur d'une période de transition qui sera conduite par des hommes intègres.

Des dizaines de milliers pour ne pas dire des centaines de milliers de manifestantes et manifestants ont occupé comme d'habitude le boulevard de la Liberté, scandant des slogans en faveur d'un Etat démocratique et social, une nouvelle République, un Etat de droit, et réaffirmant également leur détermination à rester mobilisés jusqu'à l'instauration d'un Etat démocratique et populaire et une transition politique pour l'avènement d'une nouvelle République. «Anedou Anedou ala yeghli udhavu», «Djazair houira démocratie ou Algérie libre et démocratique», «Système dégage», «Ulac le vote ulac ou pas de vote avec la bande», «Samidoune Samidoune lilaïssaba rafidhoune», ou «Nous restons constants et le pouvoir de la bande nous refusons», étaient parmi les slogans scandés. D'autres slogans ont été martelés contre le décideurs, le pouvoir en général et son personnel politique. Avec cette nouvelle mobilisation restée intacte en dépit du carême, les Béjaïois, comme le reste des populations des autres wilayas du pays, ont tenu le pari de poursuivre la lutte contre le régime en place et en faveur du changement politique pacifique.

Hocine C.

14^e vendredi du mouvement populaire

Le rejet des élections, principal mot d'ordre

■ La 14^e édition du mouvement populaire pacifique du 22 février a bel et bien eu lieu en ce troisième vendredi de ramadhan. Cette marche aura été même la plus remarquable de ce mois, à travers laquelle les manifestants ont exprimé avec force leur résolution à en découdre avec le pouvoir en place.



Par Lynda Naili

En dépit des contraintes du jeûne et de la chaleur mais surtout malgré les multiples tentatives de répression policière et d'un intimidant dispositif sécuritaire implanté partout dans la capitale, les manifestants par milliers ont renoué avec leur itinéraire hebdomadaire revendicatif.

Fait remarqué pour cette nouvelle édition de la protesta populaire, les manifestants, en fin d'après-midi, se sont rendus, pour la première fois, à la place des Martyrs. Plus tôt, le tunnel des Facultés et le parvis de la Grande-Poste étant comme d'habitude barricadés, la foule qui grossissait au fur et à mesu-

re, a campé sur sa revendication première : «Tetnahay ga3... Dégagez», mais aussi comme vendredi dernier a rejeté la tenue des élections. Un rejet que les manifestants ont exprimé dans les trois langues : «Makanche elintikhabate ya el issabette», «Ulac el vote Ulach», «Non et pas d'élection», «Ni conférence, ni élection jusqu'au départ de la 3issaba». Des slogans hostiles au système et à la 3issaba ont fusé en force de la foule pacifique qui aujourd'hui encore leur demande de «dégager».

Les policiers en uniforme et en civil, outre des fouilles corporelles et autres vérifications, ont procédé depuis le matin à des interpellations des citoyens brandissant des pancartes ou

scandant des slogans contre le système. Des journalistes en exercice n'y ont pas échappé. Notons à ce propos que pour ce 14^e vendredi une équipe de policières est venue prêter main-forte à ses collègues masculins, sans doute lorsqu'il s'agit de s'adresser à des manifestantes.

Aux tentatives de répression policière face à un peuple pacifique, les manifestants ont riposté par leur silmiya et leur mobilisation et solidarité avec les citoyens interpellés. Visiblement sur les nerfs, des policiers, en civil surtout, qui ont tenté de réprimer des manifestants en voulant leur confisquer leur téléphone portable pour avoir filmé des dépassements se sont vu sur le champ sifflés par la foule

jusqu'à renoncer à leurs intentions répressives. Par ailleurs, c'est dans la même ambiance bon enfant et festive que se sont déroulées les marches populaires à travers le pays : à Annaba, Constantine, Batna, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Béjaïa, Bouira, Tizi Ouzou, Oran, Mostaganem, les manifestants ont battu le pavé durant l'après-midi. Comme pour leurs concitoyens à Alger, ils ont scandé et brandi les mêmes slogans, les mêmes revendications, à savoir le «rejet des élections prévues le 4 juillet prochain», «Non aux élections dirigées par Bensalah et Bedoui». Outre de réclamer le départ des «B», les manifestants ont appelé à «un Etat civil et démocratique».

L. N.

Tizi Ouzou

La mobilisation reste intacte pour une deuxième République

ATizi Ouzou la mobilisation populaire pour le départ du système et de toutes ses figures a été grandiose à l'occasion de la marche hebdomadaire du vendredi. La baisse du mercure enregistrée dans l'après-midi a encouragé les jeûneurs les plus vulnérables à descendre dans la rue pour manifester. Bien avant 14h, devant le campus Hasnaoua de l'université Mouloud-Mammeri, la foule était dense et le coup d'envoi de la manifestation a été donné pour permettre aux manifestants qui affluaient des quatre coins de la Kabylie et d'ailleurs d'entamer une nouvelle journée de démonstration de force de l'attachement des Algériens et Algériennes à leurs revendications scandées et brandies depuis le 22 février. A l'entame de la marche, un jeune manifestant à bord d'une deux-roues venu de Constantine pour



marcher à Tizi Ouzou a constitué l'une des meilleures images du

jour. Les manifestants ne voulaient pas rater l'occasion pour se

photographier avec ce manifestant assez particulier. Les manifestants scandaient les slogans habituels hostiles au pouvoir et surtout aux élections présidentielles du 4 juillet. Les femmes étaient encore au rendez-vous pour agrémenter la manifestation de chants révolutionnaires avec de belles tenues traditionnelles. Les arrestations et les interpellations de manifestants à Alger ont été dénoncées par des slogans scandés par de nombreux manifestants à Tizi Ouzou. Ce n'est que vers 16h que les manifestants commençaient à se disperser dans le calme avec la promesse de revenir encore plus déterminés vendredi prochain pour la poursuite de la mobilisation jusqu'à l'aboutissement des revendications des Algériennes et des Algériens qui réclament le grand changement depuis le 22 février.

Hamid M.

Près de 35 000 dollars enregistrés par la douane au 1^{er} trimestre

Le trafic de devises prend de l'ampleur

■ Les fausses déclarations en infraction à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux persistent encore. Ainsi, le montant enregistré par les services des douanes a atteint, durant le premier trimestre de l'année en cours, 99,025 millions de dinars, soit près de 34 783 dollars.

Par Louiza Ait Ramdane

Les fausses déclarations en douane et autres infractions à la législation des changes sont légion dans notre pays. Le phénomène a cependant pris de l'ampleur ces dernières années. La direction générale des Douanes (DGD) a enregistré 31 infractions de change durant le premier trimestre de l'année en cours. Elles ont concerné 12 personnes morales et 19 personnes physiques et se sont soldées par des amendes atteignant 525 millions de dinars. Il s'agit essentiellement de «fausse déclaration, inobservation de l'obligation de déclaration, défaut de rapatriement des capitaux, inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées, ainsi que de défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties». Par nature de monnaies, les infractions de change ont porté notamment sur des corps de délit d'une valeur de 464 628 dollars, 283 012 euros et 16 780 dinars tunisiens. Il y a lieu de signaler, dans ce contexte, que les Douanes algériennes avaient déjoué, lundi dernier, une tentative de transfert illicite de 570 000 euros et 101 000 usd, à l'Aéroport international d'Alger «Houari-Boumediène». Le directeur de l'information et de la communication à la direction générale des Douanes, Djamel Brika, avait indiqué que «cette opération est la plus grande depuis le début de 2019», soulignant que «les contrebandiers se dirigent habituellement vers la Turquie, les Emirats arabes unis et le Qatar. Cette fois ils ont changé le cap vers les pays euro-



péens».

A noter que les tentatives de transfert de devises à l'étranger sont devenues ces dernières années alarmantes. Il ne se passe pas une semaine sans que des saisies de devises au niveau des frontières aériennes et terrestres soient signalées.

En 2018, les services des douanes avaient relevé des infractions qui se sont soldées par une valeur globale des corps de délit de 11,785 milliards de dinars contre 8,73 milliards de dinars, par rapport à 2017, en hausse en dinars d'environ 35%. Selon la même source, les services des douanes avaient constaté 507 infractions relatives à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers

l'étranger, contre 485 infractions en 2017. Ces pratiques illicites ont été l'œuvre aussi bien de personnes morales que de personnes physiques. Ainsi, 195 infractions ont été commises en 2018 par des personnes physiques, contre 100 infractions l'année d'avant. Les personnes morales ont, quant à elles, totalisé 312 infractions contre 385 infractions enregistrées durant la même période de comparaison. Les fausses déclarations viennent en tête des infractions enregistrées avec 425 infractions en 2018, contre 411 infractions l'année d'avant. Depuis l'été 2018, les saisies de devises sur des passagers au niveau des aéroports et des ports se multiplient et les montants sont de plus en plus importants, selon les

Douanes. Ce phénomène, hautement nuisible à l'économie nationale, a amené la direction générale des Douanes à créer, en 2018, une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger. Cette commission, qui constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux, œuvre à l'élaboration d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées, comprenant notamment des recommandations douanières. Dans le même objectif, un Comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, a été mis en place récemment par le ministère des Finances. L. A. R.

Réunion du gouvernement

Nouvelles mesures pour l'importation de lait et des céréales

Le gouvernement a donné son accord à de nouvelles mesures visant la régulation des importations des céréales et du lait, deux produits qui totalisent plus de la moitié des importations alimentaires du pays, dans le cadre d'une démarche visant la préservation des réserves de change. La régulation de ces deux filières stratégiques a été ainsi au centre de l'exposé périodique présenté par le ministre des Finances, qui a mis en exergue le soutien financier conséquent consenti par l'Etat sous forme de subventions, en relevant la tendance haussière, d'année en année, de la facture d'importation des blés dur et tendre. Selon l'exposé du ministre, il est plus que jamais nécessaire de «mettre fin au transfert des subventions publiques aux indus bénéficiaires» en insistant, en même temps, sur la nécessité de pré-

server le pouvoir d'achat des citoyens. C'est dans ce sens que le gouvernement a décidé de mettre fin à l'octroi des licences pour de nouvelles minoteries ou l'élargissement de celles existantes. Il a également appelé les services concernés à procéder à une évaluation précise des besoins réels du marché national en blé et lait, particulièrement en ce qui a trait à l'industrie de transformation. Dans la même perspective, les opérateurs publics, assurant la régulation du marché, ont été chargés de garantir une meilleure gestion du stock stratégique à travers l'adoption de nouvelles formes d'intervention, afin de rationaliser les importations de blé et d'autres produits alimentaires cotés en bourse. Le gouvernement a décidé, par là même, d'élargir la composante de la Commission multisectorielle, composée jusque-là des départements des Finances, de

l'Industrie et du Commerce, au secteur de l'Agriculture. Cette commission a été chargée de procéder à une étude approfondie sur les deux filières et de rechercher les voies de rationaliser l'approvisionnement du marché national en ces deux produits, et de présenter, lors de la prochaine réunion du gouvernement, des propositions «pratiques et urgentes» en la matière. L'Algérie a importé en 2018 pour 8,57 milliards de dollars (mds usd) de produits alimentaires (+1,6%), une facture tirée essentiellement par la hausse des importations des céréales. Les importations des céréales-semoule-farine ont grimpé à 3,1 mds usd en 2018 (+11,55%) alors que celles des laits et produits laitiers ont légèrement reculé à 1,4 mds usd (-0,65%). Par ailleurs, la réunion du gouvernement a examiné et approuvé la transformation de l'Ecole prépa-

ratoire en sciences économiques et commerciales et sciences de gestion (EPSECG) en Ecole supérieure de la gestion et de l'économie numérique, pour lui permettre d'être au diapason des développements que connaît le monde dans ce domaine. En outre, la déclaration d'utilité publique pour l'opération d'extension de la première ligne du métro d'Alger, tronçon Place de martyrs-Bab El Oued, a été décidée lors de ce Conseil du gouvernement.

Mise en place du fichier des personnes interdites de stade

Le gouvernement a décidé d'engager des mesures urgentes, en prévision de la prochaine saison footballistique 2019-2020, à l'effet d'entamer la mise en œuvre du Fichier national des personnes interdites d'accès aux infrastruc-

LA QUESTION DU JOUR

Haftar à l'Elysée

Suite de la page une

De sorte qu'on peut se demander si el-Serraj voudra bien dialoguer lorsque Haftar jugera le moment venu pour cela. Il rejettera sans doute l'offre si elle est faite après que les forces de Haftar ont réalisé une avancée notable vers le centre de Tripoli. Car pour lui dans ces conditions négociateur veut dire accepter la défaite. Plus tard, le président français pourra tout reprocher à Haftar mais pas de lui avoir caché ses véritables intentions. Sa réponse en effet dit clairement qu'il n'arrêtera son offensive qu'après avoir remporté la bataille, ou qu'après avoir suffisamment détruit les défenses de Tripoli pour être sûr de pouvoir y faire son entrée quand il le voudra. Pour autant, on ne sait peut-être pas tout de ce que se sont dit les deux hommes. Peut-être qu'ils n'ont pas parlé que de ce qui se passe autour de Tripoli. Il n'est d'ailleurs même pas évident que ce soit là la principale préoccupation de la France. Ce qu'elle craint peut-être le plus, ce n'est pas tant ce qui peut advenir de Tripoli que le vide laissé derrière elles dans le sud par les forces de Haftar en se lançant dans sa conquête. Les groupes terroristes, et d'abord Daech, précédemment repoussés au loin par l'Armée nationale libyenne, sûrement ne manqueront pas de refluer sur les territoires d'où ils ont été chassés, et qui justement sont d'un grand intérêt pour la France. Il ne serait pas étonnant que ce soit principalement pour entendre Haftar sur cette question précise que Macron l'a invité à l'Elysée, l'offensive sur Tripoli servant alors de prétexte. Il comprend d'autant mieux cette offensive qu'il n'y est peut-être pas entièrement étranger, quoi qu'il en dise. Remarquons d'ailleurs que la France ne l'a toujours pas condamnée. On peut tout au plus dire qu'elle ne l'approuve pas chaudement. En revanche, il comprendrait moins que pour s'emparer de Tripoli, il faille dégarnir les immensités du sud de toutes les forces susceptibles de les défendre contre le retour des groupes terroristes, qui pullulent dans les environs et pour qui toute opportunité d'y rétablir leurs quartiers est à saisir sans plus attendre. M. H.

tures sportives, dans le but de lutter contre le phénomène de la violence dans les stades, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. A l'issue de la réunion du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, il a été décidé, selon le communiqué, «l'élaboration et l'actualisation du Fichier national des personnes interdites d'accès aux stades et infrastructures sportives», en vue de consolider le cadre juridique de prévention et de lutte contre la violence qui s'est propagée dans les milieux sportifs et juvéniles.

Meriem Benchaouia

Pour la 12^e année consécutive **Ooredoo organise un Iftar en l'honneur des médias**

OOREDOO a organisé le mercredi 22 mai 2019 à l'hôtel AZ Palm-Beach à Alger, son traditionnel Iftar en l'honneur de ses partenaires du secteur des médias et de la communication à l'occasion du mois sacré du ramadhan. Cette rencontre conviviale s'est déroulée en présence du directeur général de Ooredoo, Abdullatif Hamad Dafallah, des cadres de Ooredoo et des représentants du secteur des médias et de la communication.

A cette occasion, Ooredoo a présenté ses vœux de succès et de prospérité pour ce mois sacré à l'ensemble des professionnels des médias tout en saluant leur fidélité et leur professionnalisme. Dans son message, Abdullatif Hamad Dafallah a déclaré : «*Nous sommes heureux de renouveler cette louable tradition qui constitue pour nous l'occasion de partager avec nos partenaires du secteur des médias, l'ambiance conviviale et fraternelle du mois sacré de ramadhan.*

La presse algérienne contribue au rapprochement de Ooredoo avec ses clients qui peuvent ainsi suivre nos réalisations et nos défis technologiques. Nous veillerons à renforcer davantage notre partenariat pour avancer et réussir les challenges futurs.

Le directeur général de Ooredoo a également évoqué les différents projets menés par Ooredoo en direction des professionnels des médias, tels que le concours Media Star qui est à sa 13^e édition et le Club de presse qui a assuré jusque-là 66 sessions de formation dans diverses thématiques. M. Dafallah rappellera également les initiatives citoyennes de Ooredoo entreprises dans le cadre de sa responsabilité sociétale, notamment les Iftars ramadhans dans les salles de restauration de ses sièges d'Alger, d'Oran et de Constantine en partenariat avec le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'opération «Kassar Syamek» en collaboration avec la Gendarmerie nationale et les Scouts Musulmans Algériens consistant à offrir des coffrets repas au niveau des barrages routiers à Alger, Oran et Constantine.

Il y a lieu de rappeler que depuis 12 ans, Ooredoo convie les professionnels des médias à deux rendez-vous annuels, à savoir le dîner du Nouvel an et l'Iftar ramadhan. Le Département des Relations Publiques et Médias

Ooredoo

Réalisation des structures publiques à Alger

Le wali : les délais contractuels «respectés en général»

■ *Les travaux de réalisation de nombre de structures publiques à Alger se font «en général» en respect des délais contractuels liant les entreprises aux maîtres d'ouvrage, a affirmé jeudi, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda.*

Par Kamel L.

Le wali qui effectuait une visite de travail et d'inspection à différents projets de réalisation de sièges administratifs des communes de Dar El-Beida, Baraki et Bouzareah a précisé que les travaux de réalisation de ces structures publiques se déroulent en général conformément aux délais contractuels liant les entreprises réalisatrices aux organismes maîtres d'ouvrage. Le retard accusé dans la réalisation de certains chantiers est dû aux sites choisis, particulièrement la nature du sol qui a causé certains problèmes ayant entravé l'avancement des travaux, a expliqué le wali d'Alger. Par ailleurs, M. Sayouda a souligné

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda



l'importance de l'amélioration du service public, en termes d'accueil et de prise en charge des préoccupations du citoyen, en sus de la réunion des conditions de travail favorables aux personnels. Le wali d'Alger a fait état, dans ce cadre, d'instructions données aux présidents d'Assemblées populaires communales (APC), aux secrétaires généraux et aux responsables des établissements publics de wilayas pour «une meilleure prise en charge» des demandes des

citoyens, notamment en ce qui concerne la propreté de l'environnement, la généralisation de l'éclairage public, le bitumage des routes et la réalisation et l'exploitation des structures sportives de proximité. M. Sayouda s'était enquis des projets de réalisation des sièges des circonscriptions administratives de Bouzareah, de Baraki et de Dar El Beida, ainsi que le nouveau siège de l'Assemblée populaire de wilaya, qui connaissent un taux d'avancement variant entre

19 et 48%. Le wali d'Alger s'est enquis, également, du projet de réalisation d'un espace de loisir d'une superficie de 17 300 m², se trouvant à proximité du nouveau siège de la circonscription administrative de Bouzareah et qui comporte plusieurs lieux de loisirs et de divertissements, insistant, par la même occasion, l'entreprise de réalisation d'accélérer la cadence des travaux pour la remise du projet dans les plus brefs délais.

K. L./APS

Médéa/Tronçon Sidi-Madani-El-Hamdania

Ouverture de l'axe routier juste après les essais des équipements des tunnels

L'entreprise chinoise chargée de la modernisation de l'axe «Chiffa-Médéa» a été instruite jeudi par le Secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Transports, de procéder aux derniers essais techniques des équipements installés au niveau des tunnels de «Sidi-Madani» et «El-Hamdania», avant l'ouverture de

ce tronçon routier à la circulation dans quelques jours. Des instructions fermes ont été données par le SG du ministère, Ali Hammi, à cette entreprise pour entamer, dès ce jeudi, les derniers essais techniques des équipements déjà mis en place et procéder à la pose des autres installations manquantes, insistant pour que la totalité des

équipements soit opérationnelle, «avant les fêtes de l'Aid El-Fitr». Le même responsable a rappelé l'impératif de «clôre le chapitre des équipements», à l'origine des reports successifs des dates d'ouverture de ce tronçon très attendu par les usagers de la route nationale n° 1. Le ministre des Travaux publics et des Transports,

Mustapha Kouraba, avait indiqué, lors de sa dernière visite sur chantier, début mai courant, que «l'ouverture à la circulation automobile du tronçon «Sidi-Madani» (Blida) à «El-Hamdania» (Médéa) interviendra une fois la totalité des équipements de surveillance et de détection d'incendie installés et mis à l'essai».

D. T.

Soirées «Nuits d'Alger»

Le patrimoine culturel des wilayas du Centre à l'honneur

La troisième soirée du ramadhan de la manifestation «Nuits d'Alger», organisée jeudi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), a été dédiée au patrimoine culturel et touristique des wilayas du Centre en présence de plusieurs ministres et ambassadeurs accrédités à Alger. A l'instar des deux précédentes soirées, le début de cette soirée a été marqué par l'organisation d'une table de Iftar traditionnelle dont les plats ont reflété la richesse de l'art culinaire des wilayas du Centre comme la «chorba mkatfa», le «bourek», «mtewem» et le «couscous» qui a fait l'objet d'une dossier de classement comme patrimoine mondial de l'humanité, présenté récemment à l'Unesco par

l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie. Les visiteurs ont ensuite sillonné les différentes expositions organisées par les artisans venus de Blida, Alger, Chlef, Médéa, Tizi Ouzou et Tipasa présentant au public leurs créations (des gâteaux, des vêtements traditionnels, des tapis et bien d'autres). Par ailleurs, un groupe de danse de Tizi Ouzou a réjoui l'assistance à l'ouverture de cette soirée en présentant des exhibitions (danse et musique) reflétant l'ambiance des fêtes locales et la cueillette des olives. Outre la jeune chanteuse kabyle Nassima qui a rendu plusieurs chants kabyles, la soirée a vu également la participation du groupe «Echihab» de Médéa ayant présenté des chansons

relevant du patrimoine. Organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, cette soirée a vu la présence des ministres de la Culture, Meriem Merdaci, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessoud, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid et de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernoau outre les ambassadeurs de l'Azerbijan, Oman, Egypte, Suède et Allemagne. Pour sa part, Mme Merdaci a affirmé que cette troisième soirée des «Nuits d'Alger», avait été consacrée à la région du Centre qui «recèle une grande

diversité culturelle et touristique comme en a témoigné la table d'El Iftar, les expositions et les concerts artistiques organisés». Evoquant, par ailleurs, les festivals culturels internationaux de 2019, la ministre a fait savoir que son secteur avait consacré une commission ministérielle pour l'organisation et l'encadrement de ces festivals et leurs dates, affirmant la nécessité d'impliquer les organisations de la sociétés civiles et les instances y afférentes dans l'accompagnement et l'organisation de ces manifestations. Pour rappel, la quatrième et dernière soirée de la manifestation «Nuits d'Alger» sera consacrée, jeudi prochain, à la région de l'Est.

Afifa D.

Régulation boursière

La Cosob signe un accord de coopération avec l'OICV

■ La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a signé récemment le *Mémorandum d'assistance mutuelle (MMoU)* avec les autorités de régulation des pays membres de l'OICV, devenant ainsi le 123^e pays signataire de cet accord, a indiqué jeudi la Commission dans un communiqué.

Par Mahi O.

«Le Multilateral Memorandum of Understanding» (MMoU), relatif à l'adhésion à l'accord de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), a été signé par le président de la Commission, Abdelhakim Berrah, lors d'une cérémonie officielle organisée en marge des travaux de la réunion annuelle de l'organisation, tenue à Sydney (Australie) du 13 au 17 mai courant. L'adhésion à ce mémorandum «va certainement stimuler le développement du marché des valeurs mobilières en Algérie en consolidant la confiance des investisseurs, et asseoir les jalons d'une coopération algérienne sur le plan international, basée sur la réciprocité et l'échange d'informations sur un pied d'égalité avec les autorités homologues étrangères», a-t-on ajouté. Institué en 2002 par l'OICV, le MMoU constitue une référence internationale en matière de coopération transfrontalière entre les Commissions de régulation des marchés de valeurs mobilières. Il fournit à ces autorités les outils nécessaires pour lutter contre la fraude et les infractions susceptibles d'affaiblir les marchés mondiaux et de miner la confian-



ce des investisseurs, a souligné la même source. La Cosob a entamé son processus d'adhésion au MMoU en 2013. Son dossier de candidature était suivi par deux équipes d'experts de l'OICV dont les responsables représentent l'Autorité des marchés financiers (AMF-France) et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA-Suisse). Un diagnostic du cadre légal et réglementaire régissant le marché financier algérien fut opéré par les groupes d'experts en question qui ont identifié plusieurs entraves, notamment d'ordre juridique, empêchant la signature du MMoU. Le Conseil de l'OICV, représenté par les pré-

sidents de trois autorités de régulation, a tenu sa réunion le 16 avril 2019, en statuant favorablement sur le dossier Cosob, et a consacré une résolution dans ce sens marquant la validation officielle de la décision d'adhésion de la Cosob au MMoU. A l'issue de ce constat, la Cosob a sensibilisé les pouvoirs publics sur la nécessité d'introduire de nouveaux amendements au décret 93-10 du 23 mai 1993, relatif à la bourse des valeurs, et a travaillé durant toute cette période à mettre en place le dispositif légal et réglementaire nécessaire lui permettant de lever ces entraves juridiques, a fait savoir la Commission.

L'aboutissement de ces efforts s'est concrétisé par la publication, dans la loi de finances 2018, de nouvelles dispositions, autorisant expressément la Cosob à coopérer et à échanger des informations avec les autorités de régulation homologues étrangères. Cette action a été suivie par la signature, en février et mars 2019, rappelle encore la Cosob, de deux conventions de coopération et d'échange d'informations avec la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) et la Commission bancaire, afin de renforcer davantage la coopération institutionnelle nationale pour lutter, efficacement, contre les infrac-

tions aux lois sur la bourse des valeurs mobilières, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption. Le dossier de candidature de la Cosob a été examiné à trois reprises lors des réunions du «Screening Group2», tenues respectivement à Amsterdam (septembre 2018), Madrid (novembre 2018) et à Buenos-Aires (mars 2019), souligne le communiqué. Pour rappel, l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) est une organisation internationale créée en 1983, dont le secrétariat général est situé à Madrid. Elle regroupe plus de 129 régulateurs de marchés de valeurs mobilières au niveau mondial. Elle a pour mission d'élaborer des standards internationaux permettant d'assurer le bon fonctionnement, la transparence et l'intégrité des marchés financiers et la protection de l'investisseur. Les membres de l'OICV se sont résolus à unir leurs efforts en vue d'établir des normes et une surveillance effective des opérations internationales sur valeurs et se fournir également une assistance réciproque en vue de promouvoir l'intégrité des marchés par une application rigoureuse des normes et une répression sévère des infractions, a-t-on précisé de même source. **M. O./APS**

Pétrole

Le Brent à plus de 68 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens, le marché reprenant son souffle après avoir subi les plus fortes pertes quotidiennes de l'année la veille sur fond de ralentissement de l'économie et de tensions commerciales. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 68,50 dollars à Londres, en hausse de 74 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 67 cents à 58,58 dollars. Depuis le début de la semaine, le Brent a perdu 3,69 dollars et le WTI 4,33 dollars, et les cours ont connu leurs plus fortes baisses quotidiennes de 2019

jeudi. «Les prix se sont écroulés comme un château de cartes avec un bond des stocks américains de brut, une demande faible des raffineries et les craintes que le conflit commercial sino-américain ne pèse sur la croissance mondiale», a énuméré Lukman Otonuga, analyste chez FXTM. La baisse des prix avait en effet débuté mercredi, avec la publication hebdomadaire des données de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui a fait état d'une hausse inattendue des réserves de brut sur la semaine précédente. Le lendemain, des PMI décevants au Japon, en Europe et aux Etats-Unis sont venus nourrir les craintes que la croissance mondiale

soffre, sur fond de durcissement des relations sino-américaines, notamment autour du dossier Huawei. Le ralentissement de l'activité privée aux Etats-Unis, selon l'indice PMI composite du cabinet Markit, «prouve que même l'économie américaine n'est pas immunisée contre le danger des droits de douane punitifs», ont commenté les analystes de Commerzbank. Un ralentissement de l'économie pourrait peser sur la demande de carburant, et donc de pétrole. Pourtant, tous les analystes ne sont pas convaincus que la baisse récente des prix est justifiée, alors que la production est fortement perturbée par des sanctions américaines sur

deux exportateurs historiques, le Venezuela et l'Iran, et que l'Opep et ses partenaires maintiennent pour l'instant leur accord de limitation de la production. Pour Giovanni Staunovo, analyste chez UBS, le marché se base trop sur les données hebdomadaires de l'EIA, «équivalent de naviguer en plein brouillard en regardant en vain vers l'horizon», écrit-il. Il préfère donc observer la quantité de pétrole «en transit» sur des navires pétroliers, «en forte baisse récemment, ce qui indique bien que l'offre mondiale est affaiblie» et «devrait se traduire par des baisses des stocks à terre dans les prochaines semaines». **Salem K./Agences**

Changes

Le dollar stable face à l'euro

Le dollar se stabilisait face à l'euro hier dans un contexte de relatif apaisement des tensions commerciales, tandis que la livre britannique effaçait ses gains du début de la journée après l'annonce de la démission de Theresa May. En début de matinée, l'euro valait 1,1183 dollar contre 1,1181 jeudi soir, tandis que la livre s'échangeait à 88,30 pence pour un euro, contre 88,34 la veille au soir. Jeudi, le billet vert avait décroché après la publication d'in-

dicés PMI décevants. Selon la première estimation de l'indice PMI composite du cabinet Markit publiée jeudi, la croissance de l'activité privée a fortement ralenti en mai en s'affaissant à 50,9 points, son plus bas niveau en trois ans. L'indice mesurant la production manufacturière, à 50,6 points, est même descendu à son plus bas niveau depuis 2009. «Les inquiétudes grandissantes sur le conflit commercial prolongé entre les Etats-Unis et la Chine, qui a des consé-

quences sur l'économie américaine, jouent un rôle majeur dans la vente soudaine de dollars», a expliqué Lukman Otonuga, analyste pour FXTM. La veille, de nombreux marchés ont d'ailleurs décroché face au regain des tensions, et notamment le pétrole. Dans la journée, le chef de la diplomatie américaine a intensifié la pression en accusant le géant des télécoms chinois Huawei de mentir sur ses véritables liens avec les autorités chinoises. Celles-ci ont dénoncé

à leur tour, hier, les «mensonges» des Etats-Unis, incapables selon elles de fournir des «preuves» de ce qu'ils avancent. Au même moment, des élus américains des deux bords – un événement rare – ont proposé un texte de loi pour protéger le futur réseau 5G des Etats-Unis de Huawei. «Néanmoins, l'aver-sion au risque s'est stabilisée, au moins pour le moment, après la remarque de M. Trump sur le fait que Huawei pourrait faire partie d'un accord commercial sino-

américain», a souligné Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group. Le dollar n'a pas toujours pâti des tensions commerciales. Au début, son statut de valeur refuge a même eu tendance à le renforcer. La livre britannique, de son côté, a effacé la majorité de ses gains du début de séance, quelques minutes après l'annonce de la démission de la Première ministre Theresa May, qui quittera le pouvoir le 7 juin.

Y. A./R. E.

Blida

L'intégration de l'aquaculture à l'agriculture rencontre un franc succès

■ Le programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture a rencontré un franc succès auprès des agriculteurs de la wilaya de Blida par son impact positif sur leurs récoltes, a-t-on appris jeudi du directeur de l'agriculture de la wilaya.

Par Amine F.

Selon Mohamed Laid Mokhtar, cette première expérience du genre (ensemencement d'alevins de poissons dans des bassins d'irrigation agricole), tentée au niveau de la wilaya, a rencontré un franc succès auprès des agriculteurs locaux qui ont été nombreux à introduire des demandes pour bénéficier des sessions de formation organisées en la matière portant sur l'ensemencement d'alevins de poissons dans des bassins d'irrigation agricole.

Il a fait part, à ce propos, de la mise au point d'un ambitieux programme visant la généralisation de l'élevage de poissons à travers les exploitations agricoles disposant de grands bassins d'irrigation agricole.

La première étape de l'opération a englobé, a-t-il souligné, «quatre exploitations agricoles pilotes, dont les bassins d'irrigation ont été ensemencés d'alevins de poissons».

«Une session de formation, d'une durée de trois jours, a été organisée, à cet effet, au profit de 25 agriculteurs, avec un encadrement assuré par des techniciens de l'Ecole nationale de pêche de Bou Ismail (Tipasa)», a fait savoir, en outre, Laid Mokhtar, prévoyant d'autres sessions similaires, à l'avenir, «au vu de l'importante demande exprimée par les agriculteurs», a-t-il observé.

Le responsable a expliqué cet engouement pour cette nouvelle activité agricole par ses dividendes financiers, outre son intérêt dans l'enrichissement des eaux d'irrigation agricole et, partant, leur impact sur la production agricole.

«L'élevage de poissons dans des bassins d'irrigation agricole est d'une contribution certaine dans la réduction de l'usage des engrais chimiques», a-t-il assuré à ce propos. La wilaya de Blida compte un nombre considérable

d'exploitations agricoles disposant de bassins d'irrigation, d'une capacité entre 6 000 à 16 000 m³ d'eau, hectarees, à



l'avenir, par le programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture.

A. F./APS

Guelma

Une récolte céréalière de plus de 2,7 millions de quintaux attendue

La récolte céréalière attendue cette saison dans la wilaya de Guelma devrait atteindre les 2,7 millions quintaux, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA).

Par variétés de céréales, cette récolte se répartit à raison de 2,121 millions de quintaux de

blé dur, 381 075 quintaux de blé tendre, 279 180 quintaux d'orge et 4 905 quintaux d'avoine, a indiqué à l'APS la chargée de communication auprès de la DSA, Leila Hamouche qui a attribué cette bonne prévision de récolte aux conditions météorologiques favorables de cette année.

Elle a ainsi fait savoir que toutes les surfaces dédiées à la céréaliculture au titre de la saison 2018-2019, soit 90 505 hectares, sont concernées par la campagne moisson-battage, dont le lancement est prévu «en juin prochain» depuis les communes de Boucheougouf et Oued

Fragha.

En plus de la mobilisation de pas moins de 498 moissonneuses-batteuses pour la réussite de cette prochaine campagne moisson-battage, la Coopérative des céréales et légumes secs a mis à la disposition des agriculteurs 14 points de collecte d'une capacité théorique de stockage de 900 000 quintaux, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, afin de préserver les surfaces cultivées des incendies tout au long de la campagne moisson-battage, la DSA en coordination avec la direction des forêts et la protection civile, organise depuis le début du mois courant une campagne de sensibilisation ciblant les 34 communes de la wilaya, a-t-on conclu.

K. L.

Ouargla

23 000 quintaux de céréales récoltés à Ouargla

Un peu plus de 23 060 quintaux de céréales ont été récoltés jusqu'ici dans la wilaya de Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage de la saison 2018/2019, a-t-on, appris jeudi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Lancée depuis trois semaines, la campagne de moisson a donné lieu jusque-là à la récolte de près de 16 385 quintaux de blé dur, 5 521 quintaux de blé tendre et 1 124 quintaux d'orge, a-t-on précisé.

La récolte a été emmagasinée au niveau de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) au chef-lieu de wilaya, a ajouté la source en signalant que près de 9 000 quintaux de céréales sont destinés à la consommation et plus de 14 000 quintaux comme semences.

Pour les besoins de cette campagne, ont été mobilisés 15 moissonneuses, 50 camions et une vingtaine de tracteurs.

Les superficies dédiées à la céréaliculture,

concentrées notamment dans les zones de Hassid-Messaoud, Sidi-Houille, N'gloussa, El-Hedjaj et Ouargla, ont connu une extension entraînant, de fait, une hausse de la production qui devrait dépasser cette année les 100 000 quintaux sur 3 010 hectares.

La wilaya projette, par ailleurs, d'accroître les installations d'ensilage, actuellement au nombre de deux, l'un à Ouargla et l'autre à Touggourt.

Ali T.

Fertial Annaba

Contrôle et révision pour éviter les risques d'accidents de travail

L'usine des fertilisants d'Algérie, Fertial à Annaba, connaît actuellement des opérations de contrôle et de révision globale des installations de l'unité de production d'ammoniac où une explosion suivie d'incendie a dernièrement occasionné la mort d'un ouvrier, a-t-on appris du directeur adjoint de l'usine, Abdelghani Lourissi.

Les actions de contrôle des installations du complexe Fertial et de révision du système de surveillance de la sécurité industrielle sont supervisées par un organisme international spécialisé en coordination avec les experts et travailleurs du complexe, a rassuré ce responsable qui a indiqué que les activités de l'unité d'ammoniac à l'arrêt pour le 12^e jour consécutif depuis l'incident seront reprises «lorsque le contrôle sera terminé et toutes les conditions d'hygiène et sécurité seront mises en place».

Parallèlement, des travaux de réparation et de remplacement des équipements et câbleries endommagés dans l'incident sont effectués dans cette unité qui assure 80% des activités du complexe Fertial Annaba, est-il indiqué.

Il est attendu, au terme des opérations de contrôle, de déterminer la panne à l'origine de l'incident et de procéder aux corrections nécessaires au niveau du réseau de surveillance automatique des installations et de la chaîne de production et d'alerte aux risques de l'usine Fertial doté d'une chambre de contrôle de l'ensemble des phases du processus de production d'ammoniac, selon la même source.

Le complexe Fertial soumet ses activités aux normes de gestion et maîtrise des risques liés à la qualité, l'hygiène, la santé, l'environnement et le management dont les critères ISO 9001 et ISO 14001 ainsi que la certification de conformité du management 18001 qui permettent à l'usine, assure le même cadre, de prévenir les risques industriels et maîtriser la gestion des déchets polluants, a-t-on assuré.

Pour maîtriser les risques d'incident, le complexe Fertial fonctionne conformément à un plan d'intervention avisé par les autorités compétentes de la wilaya et définissant les procédures d'intervention urgente au niveau de l'usine y compris les moyens logistiques et humains mobili-

sables en cas d'incident, a déclaré Lourissi. A titre préventif, ce plan permet l'arrêt automatique des installations industrielles de sorte à permettre la maîtrise des risques et d'éviter les complications surtout que la production d'ammoniac recourt au gaz naturel et autres matières sensibles (azote, hydrogène), est-il souligné.

Formation des ressources humaines pour mieux répondre aux mesures de gestion des risques

A côté du management de la sécurité des installations et de la prévention des accidents, le complexe Fertial attache de l'importance à la formation des ressources humaines et à perfectionner leurs aptitudes à répondre aux mesures de gestion des risques, selon le même responsable.

Concernant les risques de pollution de l'environnement, le président de l'Association nationale de protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution, Ali Helimi, a fait savoir que l'en-

treprise Fertial Annaba respecte les normes de qualité permettant la protection de l'environnement contre le risque des rejets atmosphériques d'ammoniac. Il a aussi relevé que la réhabilitation et la rénovation de l'usine dans le cadre du partenariat algéro-espagnol a permis en 2005 au complexe de se débarrasser des rejets polluants.

Le suivi constant du respect par le complexe de ses engagements environnementaux nécessite, a souligné M. Halimi, l'entretien et la réparation des appareils de mesure mis en place dans le cadre du réseau de surveillance de la qualité de l'air Sama Safia et qui sont actuellement en panne.

Fertial Annaba produit 1 000 tonnes d'ammoniac par jour dont 20% destinés à la production d'engrais et 80% à l'exportation.

Le complexe Fertial Annaba est un partenariat entre le groupe espagnol Grupo Villar Mir (49%), le groupe public algérien Asmidal (filiale de Sonatrach) (34%) et le groupe privé algérien ETRHB Haddad (17%).

R.R.

Sahara occidental

Horst Kohler part après vingt mois d'intense médiation

■ L'ancien président allemand, Horst Kohler, a décidé de se retirer de son rôle d'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental après vingt mois d'intense médiation qui l'ont vu insuffler une nouvelle dynamique au processus de paix de l'ONU pour le règlement du conflit.

Par Farid M.

Mercredi, les Nations Unies ont annoncé sa démission pour raison de santé, une décision prise après un échange avec le Secrétaire général Antonio Guterres. Le départ de l'ancien président allemand, 76 ans, était en fait prévisible : «Il ne s'est pas en fait retrouvé dans une situation confortable et ce n'est pas son style», confie à l'APS une source proche du dossier. Sa démission répond à un souci de santé mais «le double jeu du Maroc» aurait certainement renforcé sa conviction de renoncer à sa mission de médiation, dira-t-on en substance. Avec le départ de M. Kohler, le Sahara occidental aura consommé quatre médiateurs après les deux Américains James Baker et Christopher Ross et le Hollandais Peter Van Walssun. Sa nomination, faut-il le souligner, est intervenue dans un contexte difficile, caractérisé par le blocage du processus onusien qu'il devait œuvrer à relancer. Mais confortée par une expérience de plus de 35 ans au sein de son gouvernement et d'organisations internationales, l'envoyé personnel de M. Guterres a réussi le premier pari, celui de remettre le processus politique sur les rails après six ans de blocage des négociations entre le Front Polisario et le Maroc. Expéditif, Kohler a organisé en décembre dernier une première table ronde à Genève à laquelle il a convié les deux partis au conflit et les deux pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie. Cette réunion initiale a été suivie d'une seconde table ronde tenue toujours en Suisse sous l'égide des Nations unies. L'objectif étant de «consolider la dynamique positive créée par la première réunion et de commencer à aborder les questions les plus substantielles». Politicien avisé, l'ancien émissaire a reconnu à l'issue de cette deuxième réunion que la tâche n'était pas facile et qu'il ne fallait pas «s'attendre à un résultat rapide car les positions divergeaient toujours fondamentalement». Dans le même temps, il a estimé que des «efforts réels» de la part des deux protagonistes étaient nécessaires pour créer la confiance qui manque à la progression des négociations. Sur ce volet, le Maroc ne s'est pas montré coopératif, rejetant les mesures de confiance sur lesquelles a insisté l'émissaire Horst Kohler, en particulier celles portant sur le déminage et la reprise des visites entre familles sahraouies. Après Genève, Kohler a voulu observer une halte avant de lancer un troisième round de discussions, selon la même



source. L'envoyé personnel qui semble être insatisfait du rythme imposé par certains membres permanents du Conseil de sécurité, a souhaité prendre le temps qu'il faut pour s'assurer que tout le monde est à bord et rame dans la même direction. Kohler qui a évoqué des «solutions innovantes» au conflit, lors de son dernier briefing au Conseil de sécurité, prévoyait de tenir la troisième réunion en septembre, alors qu'un agenda parallèle misait sur un plan de paix ficelé avant octobre. Au demeurant, l'ancien président allemand n'a pas échappé aux obstacles imposés à son prédécesseur, Christopher Ross, qui l'ont empêché de conforter sa mission de médiation. Entravé dans sa liberté de mouvement, il s'est vu refuser l'accès aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires illégalement occupés par le Maroc. Le Secrétaire général n'a pas manqué de souligner ces obstacles dans son dernier rapport sur le Sahara occidental, déplorant le fait que la Minurso soit empêchée de «s'acquitter de

cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à son envoyé personnel». Le Maroc a eu déjà à saborder les efforts d'un autre émissaire américain en 2004 lorsqu'il a rejeté le plan de paix proposé par James Baker, qui maintenait le principe d'autodétermination en exigeant la tenue d'un référendum au terme de cinq années de sa mise en œuvre. Mercredi soir, le Front Polisario a fait part de sa tristesse suite à cette démission, exhortant «le Secrétaire général des Nations Unies à agir rapidement pour désigner un nouvel envoyé personnel, qui partage la conviction, la stature et la détermination du président Kohler».

L'Algérie regrette profondément le départ de Horst Kohler

L'Algérie a regretté jeudi la démission de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies (ONU) pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un com-

munié. «C'est avec un profond regret que l'Algérie a appris la nouvelle de la démission de M. Horst Kohler de ses fonctions d'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental», a indiqué le ministère. Suite à cette décision du responsable onusien, l'Algérie a rendu «hommage bien mérité à M. Kohler pour l'engagement et la détermination dont il a fait montre pour la relance du processus de règlement du conflit du Sahara occidental depuis trop longtemps à l'arrêt», a ajouté le ministère. L'Algérie, en sa qualité d'Etat voisin, n'a pas manqué d'apporter tout son soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général tout au long du processus conduit par M. Kohler visant à amener les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à «négocier de bonne foi et sans conditions préalables une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du Sahara occidental», a souligné le

communiqué. L'Algérie «reste convaincue que la solution de la question du Sahara occidental et celle-là qui permet au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et à la doctrine et la pratique des Nations unies en matière de décolonisation», lit-on, en outre, dans le même document. L'ancien président allemand, Horst Kohler, s'est retiré mercredi de son rôle d'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental. «Le Secrétaire général de l'ONU a échangé avec l'ancien président allemand Horst Kohler qui l'a informé de sa décision de se retirer de son rôle pour des raisons de santé», a annoncé mercredi l'ONU dans un communiqué. «Le Secrétaire général a profondément regretté la démission, mais a déclaré comprendre parfaitement la décision, en présentant ses meilleurs vœux à l'Envoyé personnel», a ajouté la même source.

F. M./APS

Libye

L'Algérie profondément inquiète par les développements de la situation

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a exprimé, jeudi à Alger, au président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Faiz El Serradj, «la profonde inquiétude de l'Algérie quant aux développements de la situation en Libye». Lors d'une audience accordée à M. El Serradj, M. Bensalah a fait état de «la profonde préoccupation et inquiétude de l'Algérie concernant les développements de la situation en Libye, pays frère et voisin, en raison des affrontements qui y ont lieu et de leurs répercussions en termes de pertes humaines et matérielles, en plus du nombre consé-

quent de déplacés», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Déplorant «la poursuite des affrontements malgré les différents appels pressants à l'arrêt des hostilités et à la reprise du dialogue en tant que solution politique incontournable à la crise libyenne», le chef de l'Etat a rappelé que «les efforts de l'Algérie, sur le plan international, n'ont cessé de viser à parvenir rapidement à l'arrêt des hostilités et à la reprise du processus politique avec la participation de l'ensemble des forces nationales libyennes». Il a affirmé, à ce propos, que «la persistance de la situation actuelle serait sus-

ceptible d'approfondir davantage les divisions, d'aggraver les tensions politiques internes et d'alimenter, voire accroître les ingérences étrangères». Outre l'analyse et l'évaluation de la situation en Libye, «les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement pour les hisser au niveau des liens de fraternité, d'entraide et de coopération unissant les deux peuples frères». M. El Serradj a effectué jeudi une visite de travail et d'amitié en Algérie dans le cadre de «la tradition de concertation et de dialogue entre les deux pays».

Amel O.



Grande-Bretagne

La Première ministre Theresa May annonce sa démission

■ La Première ministre britannique, Theresa May, accusée par l'interminable casse-tête du Brexit qu'elle n'a pas su mettre en œuvre, a annoncé hier sa démission, au bord des larmes, laissant à celui ou celle qui lui succèdera un pays paralysé par les divisions.

M^{me} May a précisé qu'elle démissionnerait de ses fonctions de cheffe du Parti conservateur – et donc de cheffe du gouvernement – le 7 juin, dans une allocution prononcée devant le 10, Downing Street, exprimant «un profond regret de ne pas avoir été capable de mettre en œuvre le Brexit». Sa voix s'est cassée au moment de terminer sa brève déclaration en proclamant son «amour» pour son pays, la dirigeante masquant l'émotion qui la submergeait en faisant volte-face pour se diriger vers ses bureaux. Le mandat de Theresa May, aux airs de chemin de croix tant elle a rencontré d'adversité, de critiques voire de complots au sein de son propre parti, restera comme l'un des plus courts de

l'histoire des Premiers ministres britanniques depuis la Deuxième Guerre mondiale. Avant d'entrer en fonction, son successeur devra être élu à la tête du Parti conservateur, puis être nommé officiellement à la tête du gouvernement par la reine Elizabeth II. L'ancien ministre des Affaires étrangères Boris Johnson, champion des Brexiters, fait partie des favoris pour le remplacer. Theresa May avait pris la tête de l'exécutif en juillet 2016, peu après que les Britanniques eurent voté à 52% en faveur du Brexit lors du référendum du 23 juin 2016, succédant à David Cameron. Mais cette fille de pasteur de 62 ans, ancienne ministre de l'Intérieur, n'est pas parvenue à rallier derrière sa vision de la sortie de l'UE une classe poli-

tique profondément divisée sur la question, à l'image de la société britannique. L'accord de divorce qu'elle a âprement négocié avec Bruxelles a été rejeté à trois reprises par les députés, ce qui a contraint l'exécutif à repousser au 31 octobre au plus tard le Brexit, alors qu'il était initialement prévu le 29 mars, et à organiser les élections européennes en catastrophe. Le scrutin, qui s'est tenu jeudi au Royaume-Uni, s'annonce calamiteux pour les Tories, qui termineraient à une humiliante cinquième place (7%), 30 points derrière le Parti du Brexit du sulfureux europhobe Nigel Farage, selon un sondage YouGov. Mardi, Theresa May avait présenté un plan de la «dernière chance» pour tenter de reprendre le contrôle de ce processus. En vain: le texte a fait l'objet d'un déluge de critiques tant de l'opposition travailliste que des eurosceptiques de son propre parti, entraînant ainsi la démission mercredi soir de la ministre chargée des relations avec le Parlement, Andrea Leadsom. Le projet de loi, que Theresa May comptait faire voter la semaine du 3 juin, ne figurait pas au programme législatif



R. P. D. R.

annoncé jeudi par le gouvernement aux députés. Ce plan prévoit une série de compromis, dont la possibilité de voter sur un second référendum et le maintien dans une union douanière temporaire avec l'UE, pour tenter de rallier la majorité des députés. Mais en lâchant du lest, Theresa May a hérisé les eurosceptiques de son camp. Le départ d'Andrea Leadsom a fini de saper l'autorité de Mme May, qui a vu partir au fil des mois une trentai-

ne de membres de son gouvernement. Reste que la tâche de détricoter plus de 40 ans de liens avec l'UE n'avait rien de facile, souligne Simon Usherwood, politologue de l'Université de Surrey, interrogé par l'AFP. «Quiconque dans sa position aurait rencontré de grandes difficultés», ajoute-t-il. «L'Histoire ne retiendra pas d'elle une image favorable», juge-t-il malgré tout.

Rosa C.



Impuissance

Tentation

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que l'élection américaine se tiendra dans un peu moins d'un an et six mois, la campagne des élections primaires, elle, ne va pas tarder à être lancée pour déterminer qui seront les deux candidats, Républicains et Démocrates, à se disputer la Maison-Blanche en novembre 2020. Dans ce contexte, la présidente Démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a réaffirmé cette semaine qu'il était trop tôt pour engager une procédure de destitution de Donald Trump, une initiative qui serait selon elle «source de grandes divisions». «Nous pouvons révéler les faits aux Américains à travers nos enquêtes, et cela peut nous mener vers un moment où une destitution serait inévitable, ou non. Mais nous n'en sommes pas là», a déclaré Nancy Pelosi au lendemain d'un échange acrimonieux avec le président Républicain. «Et j'estime qu'une destitution serait assurément source de grandes divisions pour notre pays». La bataille entre les Démocrates et Donald Trump a tourné à la guerre ouverte mercredi lorsque le président, visiblement outré, a annoncé qu'il ne collaborerait plus avec eux sur de grands projets comme un plan d'infrastructure tant qu'ils ne mettraient pas fin à leurs «enquêtes bidon» le visant. Le président réagissait à Nancy Pelosi qui venait de déclarer qu'il était «engagé dans une opération de dissimulation» pour les empêcher de suivre les pistes laissées par l'épais rapport sur l'enquête russe, notamment sur les soupçons d'entrave à la justice. Depuis, Donald Trump a lancé plusieurs rafales de tweets, accusant les Démocrates de le «harceler» avec les multiples enquêtes parlementaires et d'être le «parti qui ne fait rien». La Maison-Blanche a opposé plusieurs refus de coopérer aux enquêtes parlementaires lancées par les Démocrates, qui disposent pourtant de vastes pouvoirs d'investigation et d'injonction grâce à leur majorité à la Chambre. Face à ces refus, le débat sur une possible procédure de destitution contre Donald Trump a pris une nouvelle intensité cette semaine, mais les voix en sa faveur restent minoritaires à la Chambre basse. Nancy Pelosi craint qu'une telle procédure ne leur nuise aux urnes alors que les élections présidentielles et parlementaires de 2020 approchent, en assourdissant leur message de campagne sur les questions qui préoccupent vraiment les électeurs, lassés des guerres politiques à Washington. Comme le candidat à la présidence Bernie Sanders la veille, elle a d'ailleurs affirmé que Donald Trump souhaitait voir les Démocrates lancer une telle procédure. «Cela ne fait aucun doute. La Maison-Blanche réclame une destitution à cors et à cri», a-t-elle déclaré. Une telle procédure ne pouvant en effet qu'électriser les supporters de Trump à quelques mois du début de la campagne des élections primaires des Républicains, dont une partie réclame un autre candidat que l'actuel président pour les représenter à la prochaine présidentielle. Reste à savoir si les Démocrates céderont à la tentation d'une chance de voir leur Némésis être humilié et destitué ou s'ils se focaliseront désormais sur les prochaines élections primaires tout en travaillant d'arrache-pied pour remporter l'élection de novembre 2020.

F. M.

WikiLeaks

La justice américaine poursuit Assange en vertu des lois sur l'espionnage

L a justice américaine a inculpé jeudi le fondateur de WikiLeaks Julian Assange en vertu des lois anti-espionnage, s'attirant immédiatement les foudres des défenseurs de la liberté de la presse. Les Etats-Unis reprochent à l'Australien d'avoir mis en danger certaines de leurs sources lors de la publication en 2010 par WikiLeaks d'une quantité colossale de documents militaires et diplomatiques. Ils accusent aussi cet homme de 47 ans, détenu à Londres et visé par une procédure d'extradition vers les Etats-Unis, d'avoir «comploté» avec l'ex-analyste militaire Chelsea Manning, à l'origine de cette fuite sans précédent. Julian Assange est soupçonné d'avoir «aidé» et «incité» le soldat Manning «à obtenir des informations confidentielles en sachant qu'elles pouvaient être utilisées au détriment des Etats-Unis et à l'avantage d'une nation étrangère», a déclaré le ministère de la Justice, en révélant dix-sept nouveaux chefs d'inculpation. «C'est de la folie», a instantanément réagi l'organisation WikiLeaks sur Twitter. «C'est la fin du journalisme sur les sujets de sécurité nationale et la fin du premier amendement» de la Constitution américaine qui garantit la liberté d'expression, a-

t-elle ajouté. Dans un communiqué diffusé plus tard, elle a dénoncé «une attaque sans précédent contre la presse libre mondiale» et une «application extraterritoriale du droit américain», arguant que «les crimes présumés ont été commis hors des Etats-Unis». Cette inculpation «pose une menace directe à la liberté de la presse et au journalisme d'investigation», a renchéri Reporters sans frontières (RSF), tandis que l'organisation Freedom of the Press évoquait «un grand danger pour les journalistes». «Le ministère prend au sérieux le rôle des journalistes dans notre démocratie mais Julian Assange n'est pas un journaliste», a rétorqué John Demers, responsable des questions de sécurité nationale au ministère de la Justice, lors d'une conférence de presse. «Aucun journaliste responsable ne publierait sciemment les noms de sources confidentielles en zones de guerre, sachant que cela les exposerait au plus grand danger», a-t-il justifié. A la suite d'une demande d'extradition formulée par les Etats-Unis, Julian Assange a été interpellé le 11 avril à l'ambassade d'Equateur à Londres. Il s'y était réfugié en 2012, en partie pour fuir la justice américaine après la publication par WikiLeaks de 250 000 câbles

diplomatiques et d'environ 500 000 documents confidentiels portant sur les activités de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan. Le ministère équatorien des Affaires étrangères a annoncé jeudi que les effets personnels du fondateur de WikiLeaks confisqués lundi à l'ambassade de Londres seront envoyés au parquet de Quito pour examen. Le ministère avait indiqué lundi que le parquet déciderait ensuite de les transmettre ou non à la justice américaine qui réclame son extradition. Cette fuite sans précédent avait été saluée par certains Américains, qui avaient notamment loué la dénonciation de bavures militaires. Mais les autorités, dénonçant déjà une grave mise en danger des agents de terrain, avaient immédiatement lancé une enquête. La justice avait toutefois avancé avec prudence, consciente d'être sur une ligne de crête. Pendant la campagne électorale de 2016, Julian Assange s'était aliéné d'autres Américains en publiant des emails volés par des pirates russes à l'équipe de la candidate démocrate Hillary Clinton. WikiLeaks a aussi publié en 2017 des documents compromettants pour la CIA, suscitant la colère de son chef Mike Pompeo (devenu depuis secrétaire d'Etat).

20^e Festival européen

Le public algérois renoue avec le fado

■ Un concert de musique fado, oscillant entre musique traditionnelle et compositions contemporaines, a été animé, jeudi soir à Alger, par la chanteuse portugaise Claudia Leal, devant un public très nombreux.

Par Adéla S.

Ce concert, organisé à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Ryadh El Feth, représente le Portugal au 20^e Festival culturel européen qui se tient à Alger depuis le 10 mai.

Contrairement à la majorité des autres soirées de ce festival, le public a répondu présent en grand nombre comme à chaque concert de fado, genre musical mis en avant par les organisateurs depuis de nombreuses années.

Par sa voix mélancolique, puissante et souvent apaisante, Claudia Leal a réussi à enivrer l'assistance par des textes de fado classique, nostalgique et langoureux, explorant l'amour inaccompli, la solitude, le chagrin, l'exil, ou encore les rues de Lisbonne, la capitale portugaise qui a vu naître cette musique populaire inscrite par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2011.

Claudia Leal, interprète, auteure et compositrice, a présenté au public des titres de ses albums «*Fado vida*» (La vie Fado) et «*Quarto crescente*» (Croissant de lune) accompagnée d'une guitare classique et d'une guitare



portugaise (instrument à cordes pincées proche de la mandoline).

Fait rare dans la lignée du traditionnelle du fado, la chanteuse est également l'une des rares interprètes à jouer également de

la guitare classique sur scène.

Alternant douceur et esprit festif, dans un jeu nuancé, entre lenteur et rythmes soutenus, la «fadiste» a proposé du fado classique et des morceaux de sa propre création très appréciés

par le public. Inauguré le 10 mai, le 20^e Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 27 mai à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Ryadh El Feth à Alger avec encore trois concerts de musique et un spectacle de danse au pro-

gramme.

Seize pays européens dont la Bulgarie, la Croatie, l'Italie, La Roumanie et l'Espagne, animent le 20^e Festival culturel européen en Algérie.

A. S./APS

Concert

Baâziz galvanise le public du TNA

Le chanteur engagé Baâziz a galvanisé mercredi soir le public algérois, venu nombreux apprécier dans une ambiance de grands soirs, un florilège de chansons de son ancien répertoire qui met à nu les travers de la société. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), dans le cadre de son programme d'animation du mois de ramadhan, Baâziz, accompagné d'un orchestre de sept musiciens de métier, a enchanté près de 90 mn durant le nombreux public qui a occupé la salle de spectacles, ainsi que ses trois balcons. Le pas décidé et le

sourire large, Baâziz est apparu sur scène sous un tonnerre d'applaudissements et de youyous, lançant à son public d'un geste plein, un salut enthousiaste, empreint de plaisir à le retrouver. Quelques standards dans le genre «Chaâbi» et une dizaine de pièces écrites par l'artiste avec la plume aiguillée et le verbe tranchant qui lui sont connus, ont été judicieusement rendues dans le rire et la dérision, une dynamique interactive que Baâziz, artiste important, a instauré dès le départ, dans un esprit typiquement «Music Hall».

Avec sa voix rauque et son vibrato en embuscade, le chanteur de «*Malgré tout bladi nebhik*» a séduit ses fans, de «*tous âges*» qui lui sont «*toujours restés fidèles*», explique une dame présente au concert, avec sa fille et son époux.

Parmi les premières chansons entonnées par Baâziz et reprises en chœur par le public, «*Win kountou ki kounna*» (Où est-ce que vous étiez, lorsque nous y étions), un des nouveaux titres de son prochain album, à l'intitulé éponyme et dont la sortie est prévue, selon l'artiste, dans deux mois. «*El Bandiya*», «*Enfant*

d'Algérie», «*Hélène*», «*The Best*», «*Mahbolo*», «*Nechrilek el Maruti*», «*Bladi ya bladi*», «*Lejbel ma bine lejbel*», «*Je m'en fous*», «*Ma tebkih ya bent*» et «*Algérie mon amour*», figurent parmi les pièces rendues par l'artiste sous un jeu de lumière multicolore concluant, impliquant son public qui a brandi l'emblème national, avec autant d'énergie et de fougue. «*Toutes ces chansons écrites il y a trente ans, sont encore d'actualité*», lancera Baâziz avec un ton ironique, devant un public qui s'est complètement relâché, cédant au déhanchement. Les musiciens

ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, à l'instar de Sid Ali Kriou au clavier, Merouène Mesteghanemi à la guitare, Mustapha Menacer à la derbouka et Abdelkrim Benaziz au tar (tambourin) qui a interprété un istikhbar pour introduire «*Kifach Hilti*», célèbre pièce du patrimoine châabi que Hania Bekhti, nièce et invitée de Baâziz, interprétera avec une voix suave et cristalline et qu'elle enchaînera à «*Idh kounta âchiq*».

Heureux de retrouver son public, Baâziz a déclaré «*s'exprimer avec la même force mais de façon différente*», après avoir rompu l'année dernière, avec 15 années d'absence où il avait «*pris du recul*», a-t-il déclaré, pour «*s'auto-évaluer et faire un premier bilan*» d'une trentaine d'années de présence sur la scène artistique.

Dans l'allégresse et la volupté, l'assistance a savouré tous les instants de ce spectacle, «*authentique*», de l'avis d'un spectateur, qui «*résume bien la situation actuelle en Algérie*», a-t-il ajouté.

Baâziz, Abdelaziz Bakhti de son vrai nom, trublion depuis 1989, année où il avait fait ses débuts, revient «*interroger la société*» après avoir sorti sept albums, «*10 ans de Chaâbi Rock'n bled*», «*Café de l'indépendance*», «*Dorénavant*», «*Life in Algeria*», «*Coyotte*», «*Ybib emmou*» et «*Le Rebelle*».

R. C.

Racim C.

Tipasa

Premières projections de documentaires au Ciné-planète

L'Office national de la culture et de l'information «Abdelouahab-Salim» de Tipaza a lancé, dans la soirée de mercredi, les premières projections de films documentaires sur l'astronomie, au niveau du planétarium du Ciné-planète, en partenariat avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

Ces films panoramiques 360 degrés (documentaires et scientifiques), destinés à toutes les catégories d'âges, notamment les enfants, sont les premiers du genre inscrits au titre du programme d'ouverture-spécial Ramadhan de l'Office national de la culture et de l'information de Tipasa.

La première projection de ces films documentaires mondiaux (au nombre de 18), d'une trentaine de minutes chacun, acquis dernièrement par l'Office, a été destinée aux masses medias nationales et aux associa-

tions juvéniles. L'initiative vise la «*promotion du rôle pédagogique et scientifique de notre établissement*», a indiqué son directeur général, Mourad Ouadahi, dans un point de presse animé en marge du spectacle.

Pour la réussite de cette initiative, qui constitue un réel voyage dans le temps et l'espace à travers une immersion dans le monde des étoiles et l'astronomie selon des techniques de réalisation, à l'instar du film «*L'Etoile polaire*», disponible dans deux langues française et arabe, ou encore le film «*Planète*» et «*Nous les étoiles*», l'Office a signé une convention de partenariat avec le Craag, afin de bénéficier de l'accompagnement des chercheurs du Centre lors des projections et d'apporter des explications et renseignements sur les différents phénomènes cosmiques et astraux.

M. Ouadahi a, par là même, signalé la

programmation d'un ciné-planète mobile, au profit des établissements éducatifs et complexes touristiques.

«*Il est également question de tenter l'expérience de la réalisation de films scientifiques, en collaboration avec le Craag*», a-t-il indiqué à l'APS.

L'ouverture de ce programme a englobé la projection du film «*L'Etoile polaire*», un documentaire de 29 mn, réalisé en 2015 par «*Planétarium Saint-Etienne production*».

Selon les organisateurs, le programme du centre «Abdelouahab-Salim» de Tipaza se poursuivra tout au long du mois de ramadhan, avec des prix d'entrée fixés à 50 DA pour les enfants et 200 DA pour les adultes. Le Ciné-planète sera transféré, par la suite, vers le complexe de la Corne d'or et Matarès.



Compétition internationale (inter-club) La FAF établit ses règles

LE BUREAU fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni ce jeudi, a décidé qu'à partir de la saison prochaine seuls le champion d'Algérie, son dauphin, l'équipe classée troisième ainsi que le vainqueur de la Coupe d'Algérie «sont autorisés à ne jouer qu'une compétition internationale inter-club», a annoncé la FAF sur son compte facebook.

Selon la même source, la

priorité sera donnée à la compétition continentale, c'est-à-dire la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Cette décision intervient suite à la demande formulée, mercredi, par la Ligue de football professionnel (LFP) dans le souci d'«éviter les erreurs rencontrées cette saison et préserver le championnat national».

Violence dans les stades

Les auteurs de troubles seront interdits de stade

LE GOUVERNEMENT a décidé, lors de sa réunion mercredi dernier, d'engager des mesures urgentes, en prévision de la prochaine saison footballistique 2019-2020, à l'effet d'entamer la mise en œuvre du Fichier national des personnes interdites d'accès aux infrastructures sportives, dans le but de lutter contre le phénomène de la violence dans les stades, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

A l'issue de la réunion du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, il a été décidé, selon le communiqué, «l'élaboration et l'actualisation du Fichier national des personnes

interdites d'accès aux stades et infrastructures sportives», en vue de consolider le cadre juridique de prévention et de lutte contre la violence qui s'est propagée dans les milieux sportifs et juvéniles.

Il a été également décidé, lors de cette réunion, «la réhabilitation, dans une première phase, des grands stades tels que le 5-Juillet». Une opération qui touchera progressivement l'ensemble des stades restants, «en les dotant des nouvelles technologies et des normes en vigueur au plan international», pour permettre à l'Algérie d'abriter le Championnat d'Afrique des Nations de football CHAN 2022 dans les meilleures conditions.

Rugby

L'Algérie rejoint le World Rugby

LE COMITÉ exécutif de la Fédération internationale de Rugby (World Rugby) a voté, lors d'une réunion, tout récemment dans la capitale irlandaise Dublin, en faveur du dossier d'affiliation officielle de la Fédération algérienne de Rugby (FAR) en tant que membre associé au sein de la Fédération internationale, a indiqué un communiqué de la FAR.

«C'est un jour historique de voir notre affiliation officielle en tant que membre associé dans World Rugby, après tant d'efforts consentis pour atteindre cet objectif», a déclaré le président de la FAR, Sofiane Ben Hassen.

Pour sa part, le président de Rugby Afrique, Khaled Babou, a félicité la FAR pour cette ascension, soulignant que «la FAR,

créée en 2015 a atteint, en un temps record, une étape importante grâce aux efforts de son président et de l'équipe», ajoute la même source.

Mars dernier, le comité des régions relevant de l'instance internationale (six régions dans le monde) avait accepté la demande d'affiliation de la FAR en tant que membre associé de World Rugby.

Cependant, même après cette approbation, l'Algérie devra attendre deux ans pour devenir membre permanent au sein de la Fédération internationale, permettant à la sélection nationale (sénior) de disputer la phase des éliminatoires de la coupe du monde 2023, prévue en France.

CIO

Berraf sera candidat au titre de membre

LA COMMISSION exécutive du Comité international olympique (CIO) a approuvé la proposition de la candidature de l'Algérien Mustapha Berraf pour son élection au titre de membre du CIO lors de sa 134^e session qui aura lieu du 24 au 26 juin 2019 à Lausanne (Suisse), a indiqué le Comité olympique et sportif algérien (COA) mercredi.

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, deux Algériens seulement ont eu cette haute distinction sportive internationale. Il s'agit de l'ancien président du COA, Mohamed Zerguini, devenu membre du CIO en 1974 et de l'ancien président de la

Fédération internationale de natation, Mustapha Larfaoui, membre actif de l'instance olympique internationale de 1988 à 24 mars 2009 et actuellement membre honoraire.

Ancien international avec la sélection algérienne de basket-ball, Mustapha Berraf (65 ans) qui vient d'intégrer la Commission de solidarité olympique du CIO, est l'actuel président du COA et de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

Equipe nationale

Delort pourrait être présent à la CAN

■ Alors que le coach national, Djamel Belmadi, avouait qu'il ne faisait pas de lui une priorité en prévision de la CAN 2019 d'Egypte, l'attaquant de Montpellier, Andy Delort, qui a récemment obtenu son passeport algérien, fait partie de la liste élargie du sélectionneur selon le manager général de l'EN, Medane, mais son dossier n'est pas encore complet.

Par Mahfoud M.

Medane a expliqué sur le plateau de Numidia TV que si le nom de Delort a été envoyé à la CAF et que son club a reçu une pré-convocation, il reste encore une démarche à faire de la part de la FAF, il s'agit de son changement de nationalité sportive. En effet, le joueur a honoré en 2011 une sélection avec l'équipe de France des moins de 20 ans, il faut donc que la fédération fasse une demande auprès de la FIFA et que celle-ci aboutisse avant le 3 juin, dernier délai pour l'inscription des joueurs pour le tournoi final. On voit donc que Belmadi, contrairement à ce qui se disait, est très intéressé par une éventuelle venue de ce joueur dont la mère est d'origine algérienne, sachant qu'il a peu de solutions en attaque avec ce qui se passe avec Slimani qui n'est pas arrivé à s'imposer en Turquie avec Fenerbahçe, alors que



Le joueur de Montpellier a une chance de jouer la CAN

Soudani, l'un des buteurs de la sélection n'est pas encore remis de sa blessure. Le coach des Verts pense donc que Delort pourrait être une solution intéressante, même s'il doit attendre encore quelque temps pour voir s'il peut bénéficier de ses services. Un autre joueur a, lui, assuré sa présence au Caire, c'est Ishak Belfodil, qui a réussi une belle saison avec Hoffenheim en Allemagne. Par contre, pour ce qui est du joueur du Paradou AC,

Zakaria Naidji, il n'est pas assuré encore de figurer sur la liste finale de Belmadi, malgré ses prouesses et le fait qu'il ait réussi à inscrire 19 buts cette saison, se positionnant comme buteur de la Ligue 1 Mobilis. Belmadi souhaite avoir le groupe le plus compétitif possible afin de réussir ses objectifs, notamment brouiller les cartes et pourquoi pas jouer les premiers rôles dans ce tournoi.

M. M.

Sanctions de la LFP

Deux matches à huis clos pour le MOB

Le MO Béjaïa s'est vu infligé une sanction de deux matches à huis clos ainsi qu'une amende de 200 000 DA par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), réunie ce jeudi.

Selon le communiqué de la LFP, paru sur le site de cette dernière, les Crabes ont été sanctionnés «suite à l'envahissement de terrain par leurs supporters après le coup de sifflet de la fin la première mi-temps et aussi pour

utilisation et jet de fumigènes sur l'aire de jeu lors de la rencontre face au CR Belouizdad jouée le 21 mai au stade de l'Unité Maghrébine pour le compte de la 29^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1». Pour rappel, le MOB, premier relégable (13^e - 33 pts), joue sa survie en Ligue 1. Pour leur dernière rencontre de la saison, programmée ce dimanche (22h30) à Sétif, les gars de la Soummam doivent impérativement gagner face à

l'Entente pour espérer se maintenir parmi l'élite la saison prochaine. Dans une autre affaire, la même source indique que Kamel Damerdj, dirigeant au sein de l'Olympique de Médéa, est suspendu jusqu'à son audition à la séance du lundi 27 mai prochain pour «déclaration aux médias» faite à l'issue de la défaite de son équipe concédée en déplacement face au CA Bordj Bou Arréridj (1-0).

FC porto

L'OM et Fenerbahçe veulent Brahimi

L'ailier de FC Porto et de l'équipe nationale, Yacine Brahimi, qui est en fin de contrat et qui ne va pas renouveler son bail avec les «Dragons», serait très proche de revenir en Ligue 1 française à en croire la presse portugaise.

En effet, les responsables du

club phocéen sont en avance dans ce dossier et pourraient même finaliser ce transfert après la finale de la Coupe de Portugal face au Sporting de Lisbonne, demain au stade national du Jamor.

Par ailleurs, l'autre club intéressé par l'international algérien

est la formation turque de Fenerbahçe qui renferme deux Algériens dans son effectif, à savoir Yassine Benzia et Islam Slimani.

Si on croit les médias turcs, Fenerbahçe a fait du joueur algérien de 29 ans sa priorité du prochain mercato.

FC Rennes

Séville s'aligne pour Bensebaini

Ramy Bensebaini, l'international algérien du stade Rennais, est courtisé par le club espagnol du FC Séville. Selon Footmercato, le vainqueur de la Coupe de France cette saison face à l'ogre parisien est très proche du club andalou.

En effet, selon des proches du joueur, Bensebaini qui a passé trois saisons avec le club breton veut changer d'air. Peut-être le moment idéal de rejoindre un championnat plus huppé après l'excellente saison réussie par le produit du Paradou AC en

Ligue 1 française. Du côté de Séville, on a cru comprendre que Monchi le voulait vraiment.

A noter que la valeur marchande du défenseur algérien de 24 ans serait évaluée à 8 millions d'euros.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tamanrasset

Un terroriste capturé

UN TERRORISTE dénommé D. Settar ayant rallié les groupes terroristes en 2012, a été capturé jeudi à Tamanrasset, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique vendredi un com-

Fondation «Ness El Khir»

1 000 repas/jour servis à la kheima d'El Iftar à Aïn Benian

LA GIGANTESQUE kheima d'El Iftar (rupture du jeûne) de la fondation «Ness El Khir» à Aïn Benian, qui offre près de 1 000 repas/jour enregistre «un engouement remarquable» des familles nécessiteuses, des passagers et autres ressortissants étrangers d'Afrique, de Syrie et du Vietnam, a-t-on constaté. Sous le slogan «Aji Teftar» (venez partager un Iftar) et dans le cadre de la 9^e édition du programme spécial Ramadhan «Rana h'na» (nous sommes là), et après trois éditions à la Place El-Kettani (Bab el Oued), la grande Kheima de l'Iftar a été installée ce mois à Aïn Benian, a déclaré à l'APS Tarek Zerrouki, président de la fondation «Ness El Khir». C'est une occasion pour consolider l'entraide sociale à travers la solidarité avec les différentes catégories démunies, a-t-il ajouté expliquant que depuis le premier jour du mois de ramadhan, près de 1 000 repas/jour ont été servis outre l'organisation de différentes activités de proximité. Formant le voeu de généraliser cette expérience à toutes les wilayas du pays, M. Zerrouki a fait savoir que 3 autres grandes kheimas avaient été installées à Biskra, Sétif et Oran. Il a souligné également que la table de rupture du jeûne comporte tous les plats servis durant ce mois afin de permettre aux jeûneurs d'accomplir ce rite dans de bonnes conditions de santé. D'autre part, M. Zerrouki a précisé que plus de 200 bénévoles de la Fondation «Ness El Khir» apportaient leur contribution pour assurer le bon déroulement de cette opération de solidarité tout au long du mois de ramadhan avec la collaboration d'autres bénévoles représentant d'entreprises publiques et privées, d'opérateurs économiques et d'autorités locales et de wilayas. Le président de la fondation «Ness El-Khir» a rappelé le projet «Khir Rabbi» (les bienfaits d'Allah) qui se concrétise graduellement au niveau national par la distribution de 2 000 couffins comprenant les différents produits alimentaires essentiels aux familles nécessiteuses et de 700 couffins de ramadhan à travers les communes d'Alger grâce au soutien des bienfaiteurs et aux

dons des opérateurs économiques outre des dons collectés bénévolement par les membres de la fondation à travers tous les points de vente au niveau des espaces commerciaux et des marchés et ce, après l'élaboration des listes à l'aide des imams et de l'action de proximité. Pour sa part, le secrétaire général de la Fondation «Ness El-Khir», Korbi Mohamed Mounir, a indiqué à l'APS que la Grande Kheima de Iftar collectif installée avec le soutien et l'accompagnement du wali délégué de circonscription administrative de Chéraga et le président de l'APC ce Aïn Benian, couvrait un espace de 700 m² soit une capacité de 1 000 personnes. Il a affirmé que le grand projet de la Fondation «Ness El-Khir» était le fruit d'une coopération entre les organisations de la société civile, les services de la wilaya d'Alger, la direction de la pêche, les différents corps de sécurité et la Protection civile outre le soutien remarquable présenté par les différents opérateurs économiques publics et privés sans négliger les donateurs et les bienfaiteurs.

Activités de loisirs et don de sang devant la grande kheima

Pour sa part, M^{me} Kenza Nechar, commissaire de la wilaya d'Alger de la Fondation «Ness El Khir» a déclaré à l'APS que la kheima a programmé plusieurs activités dans l'après-midi et des soirées prévoyant des activités de loisirs pour les enfants, des séances de formation sur la gestion du stress au profit des élèves devant passer le baccalauréat et le BEM, des sessions de spécialistes sur «l'entrepreneuriat social» ainsi qu'une session technique sur la recherche d'un poste de travail. Chaque semaine, deux opérations de don de sang sont organisées à travers un bus mobile équipé relevant du centre de transfusion sanguine du CHU Lamine-Debaghine de Bab El Oued. La Fondation a programmé une circoncision collective sous le slogan «leïla mabrouka» au profit de 200 enfants de familles démunies et d'orphelins à Alger.

Racim S.

Theresa May annonce sa démission



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Arrestation de trois individus pour détention de psychotropes

■Trois individus qui s'adonnaient à la commercialisation des psychotropes ont été appréhendés au cours de cette semaine par les éléments de la police judiciaire à Tizi Ouzou, indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hamid M.

Selon les indications fournies par la même source, c'est suite à l'exploitation d'un renseignement recueilli sur le terrain, faisant état d'un groupe d'individus qui s'adonnent à la vente et commercialisation de comprimés psychotropes à la sortie Ouest de la ville de Tizi Ouzou, que les éléments de la Brigade de Recherche et Intervention (BRI) ont mis en place un plan qui leur a permis d'intercepter les trois individus à bord d'un véhicule léger, âgés

respectivement de 27 et 33 ans, demeurant tous trois à Tizi Ouzou, en possession de 117 comprimés psychotropes destinés à la vente, et une somme d'argent de la vente ainsi qu'une arme blanche (couteau) ». Présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou mercredi dernier, ils ont été condamnés en comparution directe, à des peines allant d'une année de prison ferme et 100 000 00 DA d'amende à 18 mois ferme et 100 000 00 DA d'amende pour détention à des fins de commercialisation de produits pharmaceutiques sans

prescription médicale, port d'arme blanche prohibé, toujours selon la même source. H. M.

Liges 1 et 2 Mobilis Début de la saison 2019-2020 en août

LES CHAMPIONNATS professionnels des Ligues 1 et 2 Mobilis de la saison 2019-2020 reprendront les 15, 16 et 17 août prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football sur son compte twitter. La décision a été prise lors de la réunion du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football sous la présidence de Kheireddine Zetchi tenue jeudi au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Pour mémoire, le championnat de la Ligue 1 Mobilis de la saison 2018-2019 n'est pas encore terminé et prendra fin dimanche avec le déroulement de la 30^e et dernière journée qui sera décisive pour l'attribution du titre de champion qui se dispute l'USM Alger (1^{er}/50 pts) et la JS Kabylie (2^e/49 pts) et pour connaître également les trois équipes qui descendront en Ligue 2 Mobilis. D'autre part, la date de la finale de la Coupe d'Algérie 2018-2019 entre le CR Belouizdad et la JSM Bejaia n'est toujours pas fixée. R.S.

460 décharges sauvages recensées

LES SERVICES de la direction de l'environnement de la wilaya de Tizi Ouzou ont recensé pas moins de 460 décharges sauvages dont certaines à proximité des forêts et des zones du littoral. La prolifération des décharges sauvages est certes la conséquence de l'incivisme de certains habitants, mais est encouragée aussi par le nombre très réduit de décharges contrôlées implantées à travers le territoire de la wilaya. Compte tenu de cette situation, on estime la production à 400 000 tonnes par an. H.M.

CAN2019

Lancement de la billetterie en Ligne

LE COMITÉ d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2019 de football en Egypte (21 juin-19 juillet) a lancé la billetterie en ligne pour les matches de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019. Les personnes intéressées doivent aller sur le site (en trois langues : anglais, arabe, français) <https://www.tazkart.com/#/home>, se créer un profil pour obtenir une carte de fan (FAN ID). Une fois la demande de FAN ID validée par les administrateurs, l'achat des tickets pour les 52 rencontres peut commencer. T. G.